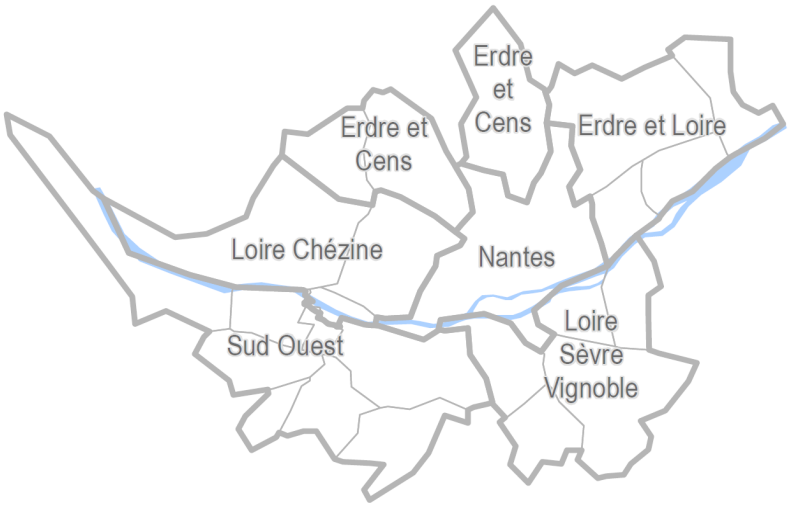
PLUm

PLAN LOCAL D'URBANISME METROPOLITAIN

Nantes Métropole



Mis à jour le 18 mai 2026

5-1 Servitudes d'utilité publique

5-1-1 Liste des servitudes et descriptions

5-1-1-1 Liste et descriptions

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale des affaires culturelles

Arrêté n° 2026/DRAC/CRPA1/6 portant inscription au titre des monuments historiques de l'ancienne raffinerie Béghin-Say à Nantes (Loire-Atlantique)

Le préfet de la région Pays de la Loire
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

Vu l'article 113 de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 modifiée relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture rendu le 13 juin 2025 ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que l'ancienne raffinerie Béghin-Say présente un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison, d'une part, de son importance dans l'histoire du raffinage du sucre en France (dernière raffinerie de port de la façade atlantique) et, d'autre part, de l'intérêt architectural de ses bâtiments d'origine dont les principes de construction, déclinés, répondent à une nécessité productive – ce dont témoignent les structures, charpentes métalliques et planchers des bâtiments R et S reliés par une passerelle, les pans de fer ou de béton produisant une architecture aux élévations tramées, les charpentes à la Polonceau du T nord, les voûtes de béton nervurées de l'atelier H, ou les voiles de béton mince des sheds conoïdes – et, enfin, en raison de son rapport à la Loire, fleuve vecteur de marchandises et source d'énergie.

SUR proposition du président de la commission,

arrête :

Article 1er : Sont inscrits au titre des monuments historiques :
- les façades et toitures du bâtiment administratif B, les façades et toitures de l'atelier H, les façades et toitures de l'ancien entrepôt des sucres bruts (T nord) y compris sa charpente métallique avec fermes à la Polonceau ;
- les façades et toitures ainsi que l'ossature métallique du bâtiment des sucres raffinés R, à l'exception des planchers des quatre premiers niveaux dudit bâtiment ;

- le bâtiment des sirops (S) en totalité, la passerelle jointive entre les bâtiments R et S en totalité, l'ancienne cartonnerie (L, N, K) à sheds conoïdes en totalité, ainsi que la cheminée C en totalité, tels que délimités sur le plan annexé au présent arrêté, de l'ancienne raffinerie Béghin-Say, située 45 boulevard Bénoni Goullin à Nantes (Loire-Atlantique), et figurant sur le cadastre de la commune section DW parcelles n° 117, 118 et 119.
Le tout appartenant à la société TEREOS FRANCE (n° de SIREN : 533 247 979) par un acte complémentaire concernant l'apport partiel d'actif par la société TEREOS à la société TEREOS FRANCE, passé par-devant Maître Michel DUJARDIN, notaire à Lille (Nord) le 23 octobre 2013 et publié au service de la publicité foncière de Nantes le 21 novembre 2013 n° 4404P01 volume 2013P11679.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au fichier immobilier de la Publicité Foncière de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région des Pays de la Loire.

Article 3 : Il sera notifié au propriétaire et au maire de la commune, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

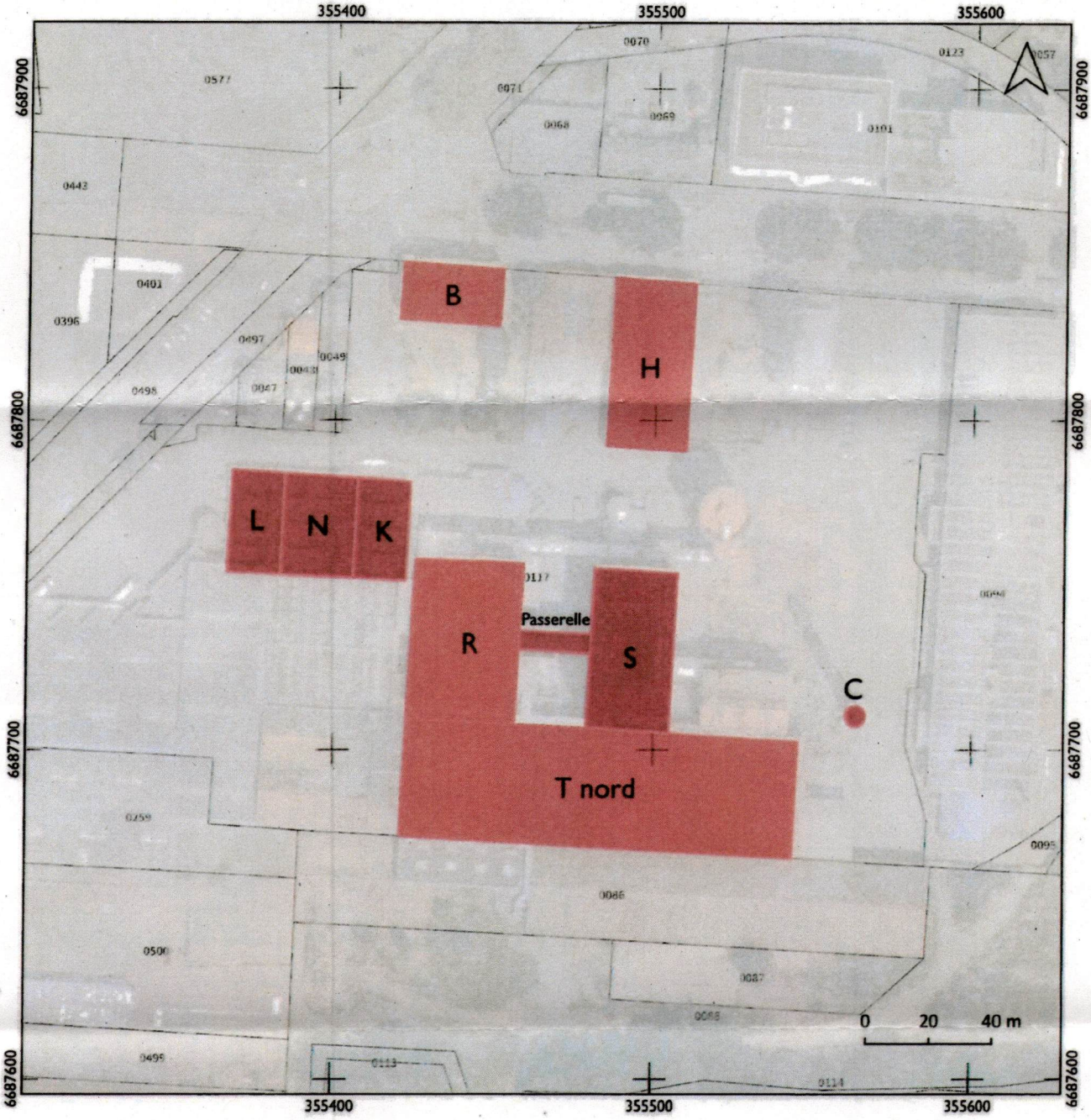
Fait à Nantes, le : 31 MARS 2026

LE PREFET

Fabrice RIGOULET-ROZE

Ancienne raffinerie Béghin-Say

Nantes (44)



Monument historique | Nature de la protection

Inscrit en totalité (L, N, K, Passerelle, S, C) Inscrit façades et toitures (B, H, R, T nord)

Département : Loire-Atlantique (44)
Commune : Nantes
Feuille/Section : 1/DW
Date d'édition : 07/2025
Projection : RGF93 (EPSG 2154)

Sources : cadastre (DGFIP), monument historique (DRAC PDL), BD Ortho® (IGN©)
Conception et réalisation :
DRAC Pays de la Loire | janvier 2026

Vu pour être annexé à l'arrêté n°2026/DRAC/CRPA1/6

En date du

LE PREFET

Fabrice RIGOULET-ROZE